

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi, le 3 juin 2019

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 3 juin 2019 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 48.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
 Messieurs Denis Bergeron
 Guy Dupuis
 Marcel Larochelle
 Yvon Martel
 Éric Morissette

La séance est ouverte à 20 h par le maire, Monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

152-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que l'ordre du jour soit adopté.

153-2019

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2019.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2019 est accepté tel que déposé.

154-2019

Adoption des comptes.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

155-2019

Demande de renouvellement de chenil, 594, route 161, Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel.

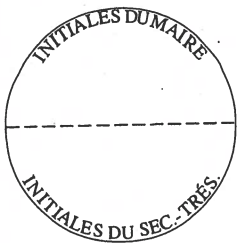
ATTENDU QUE Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel ont demandé au Conseil une demande de renouvellement de chenil, pour l'exploitation de deux Yorkshires, deux Teckels, un Pinscher et un Labrador, ces chiens sont tous stérilisés;

ATTENDU QUE Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel ont établi leur chenil au 594, route 161 sur le lot 5 180 429 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE pour l'autorisation de leur demande, Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel, devront se conformer aux règlements de la municipalité et la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que le règlement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2019 à Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel et ce, aux conditions suivantes :



No de résolution
ou annotation

155-2019

Demande de renouvellement de chenil, 594, route 161, Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel (suite).

QUE Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel devront se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont ils sont propriétaires. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel devront faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE l'autorisation sera acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

QUE Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel devront se conformer à toute nouvelle réglementation de la municipalité et de la SPAA et provincial, le cas échéant;

QU'à la suite d'une plainte, Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel, devront régler le problème dans les trois jours suivant l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut Madame Noëlline Daraïche et Monsieur Mario Hamel devront respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, dans le cas contraire, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

156-2019

Demande de nettoyage de fossés rues du Frêne, des Haies et chemin Carignan.

ATTENDU QUE suite à la réception de la demande de Monsieur Martin Nault pour le nettoyage des fossés des rues du Frêne, des Haies et chemin Carignan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Yvon Martel que le Conseil demande à l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, de faire la vérification du bien-fondé de la demande et par la suite si nécessaire, le Conseil autorise l'inspecteur de faire le nettoyage des fossés rues du Frêne, des Haies et chemin Carignan afin de drainer l'eau adéquatement des propriétés concernées.

157-2019

Demande de cotation pour traçage de lignes.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à demander des cotations pour le traçage de lignes des routes municipales pour un montant maximum de 5 000 \$.

158-2019

Demande de cotation pour travaux de pavage d'asphalte manuels.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à demander des cotations pour les travaux de pavage d'asphalte manuels.

159-2019

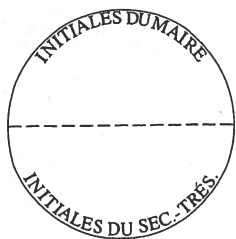
Demande de cotation pour scellement de fissures pour l'asphalte.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à demander des cotations pour le scellement de fissures d'asphalte.

160-2019

Demande de nettoyage de fossé de Madame Caroline Pelletier, 10^e Rang.

ATTENDU QUE suite à la réception de la demande de Madame Caroline Pelletier pour le nettoyage des fossés devant le 1500, 10^e Rang;



No de résolution
ou annotation

160-2019

Demande de nettoyage de fossé de Madame Caroline Pelletier, 10^e Rang (suite).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil demande à l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, de faire la vérification du bien-fondé de la demande et par la suite si nécessaire, le Conseil autorise l'inspecteur de faire le nettoyage du fossé du 10^e Rang afin de drainer l'eau adéquatement des propriétés concernées.

161-2019

Inscription Congrès Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) – 26 au 28 septembre 2019.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise l'inscription et les dépenses des élus municipaux au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) qui se tiendra du 26 au 28 septembre 2019 à Québec.

162-2019

Autorisation prélèvements préautorisés de la Banque Nationale Financière (emprunt bâtisse).

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise les prélèvements préautorisés de la Banque Nationale Financière pour le remboursement d'emprunt de la bâtisse du centre administratif. Le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Jocelyn Jutras est autorisé à signer les documents.

163-2019

Autorisation de paiement de facture offre de services de la Firme Relais Expert-Conseil.

ATTENDU la résolution 168-2018 acceptant l'offre de services de la Firme Relais Expert-Conseil autorisant les dépenses pour un montant maximum de 11 025 \$ plus les taxes;

ATTENDU QUE des changements sont survenus lors de l'enquête quant au nombre de personnes supplémentaires à témoigner;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le paiement de la facture de l'offre de services de la Firme Relais Expert-Conseil au montant de 18 115,20 \$ plus les taxes.

164-2019

Autorisation de paiement facture Sécurité Publique 2019 Sûreté du Québec (SQ).

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise le paiement de la quote-part du service de la Sûreté du Québec pour l'année 2019 au montant de 111 701 \$ payable en deux versements, le premier versement étant dû le 30 juin 2019 au montant de 55 851 \$ et le deuxième versement pour le 31 octobre 2019 au montant de 55 850 \$.

165-2019

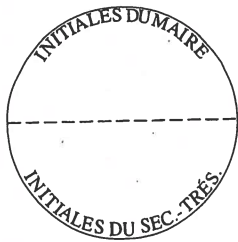
Location de salle à titre gratuit pour le Comité de citoyens.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise la location de salle à titre gratuit pour le Comité de citoyens du Pavillon Intergénérationnel (salle des aînés) ou si le besoin le requiert, la grande salle du centre administratif. Le cas échéant d'une réunion du conseil municipal, le conseil aura préséance de la grande salle. La clé sera récupérée la veille de l'événement par un responsable nommé et sera remise dans la chute à documents le lendemain de la rencontre du comité.

166-2019

Autorisation de contrat d'entretien paysager du centre administratif.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le maire, Monsieur Marc Plante ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à faire la sélection de la cotation la plus avantageuse pour le contrat d'entretien paysager du centre administratif et du village ainsi que la Pavillon intergénérationnel;



No de résolution
ou annotation

167-2019

Demande de permis de chenil, 2379, 8^e Rang, Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau.

ATTENDU QUE Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau ont déposé au Conseil une demande d'autorisation pour l'exploitation d'un chenil pour cinq chiens de races, soit deux Goldens Retriever, un Shih Tzu et deux autres Shih Tzus ultérieurement;

ATTENDU QUE Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau ont établi leur chenil au 2379, 8^e Rang, sur le lot 5 180 741 du cadastre du Québec.

ATTENDU QUE la municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE pour l'autorisation de leur demande, Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau, devront se conformer aux règlements de la municipalité et la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que le règlement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2019 à Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau et ce, aux conditions suivantes :

QUE Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau devront se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont ils sont propriétaires. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau devront faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE l'autorisation sera acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

QUE Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau devront se conformer à toute nouvelle réglementation de la municipalité et de la SPAA et provincial, le cas échéant;

QU'à la suite d'une plainte, Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau devront régler le problème dans les trois jours suivant l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut, Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau devront respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, dans le cas contraire, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

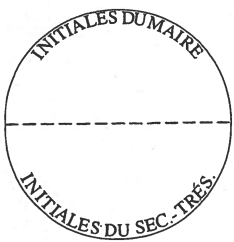
Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

154,2019, 156-2019, 157-2019, 158-2019, 159-2019, 160-2019, 161-2019, 162-2019, 163-2019, 164-2019, 166-2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois de juin deux mil dix-neuf.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras



No de résolution
ou annotation

Lecture de la correspondance.
Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Demandes renouvellement permis de chenil : Madame Noëlline Daraîche et Monsieur Mario Hamel, Madame Annie Ramsay et Monsieur Dave Pariseau
Demandes de nettoyage de fossés : Madame Caroline Pelletier Monsieur Martin Nault
Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) : 78^e Congrès
Banque Nationale Financière : Convention débits préautorisés
Monsieur Paul Éliot Dupras : Plantation arbres fruitiers
MRC d'Arthabaska : Cannabis aide financière
Agri-Ressources Arthabaska-Érable : Rapport annuel 2018
Ministre de l'infrastructure et des Collectivités : Fonds de la taxe sur l'essence
Office des personnes handicapées : Semaine québécoise personnes handicapées
Madame Chantal Charest, Corporation développement communautaire des Bois-Francs : Invitation • Rita 2019
Madame Marguerite Blais, Ministre responsable des Aînés et de Proches Aidants : Offre d'aide financière
Revues/dépliants : InfraStructures, Le Mensuel de Saint-Valère

168-2019

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 48 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier

